

Le bref

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE **AVRIL 2017**



Saint-Martin
le-Vinoux



inclus dans ce numéro

NUMÉRO SPECIAL SPORT





1 Vendredi 17 février

Une centaine d'enfants en tenue de Carnaval a chanté dans la cour de l'Ecole Robert Badinter. Les parents ont entendu des extraits de l'Opéra de la Lune de Jacques Prévert et Jacques Mayoud, dirigés et accompagnés au piano par Rodica Abaluta, enseignante au Foyer Arts et Loisirs.

2 Lundi 20 février

Les enfants ont participé au stage de peinture organisé par le Foyer Arts et Loisirs pendant les vacances. Ils ont fabriqué des masques en travaillant sur les expressions du visage.

3 20 au 22 février

12 enfants ont participé au stage de l'Association familiale. Deux matinées ont été consacrées à la peinture sur soie, une matinée à l'impression de dessins au pochoir sur du coton (tee-shirt) et les après-midis à la terre. Les enfants ont modelé des animaux en vue de l'exposition des artistes locaux prévue par la Ville en mai prochain.

4 Samedi 25 février

La section Sambo de l'Amicale Laïque a un nouveau champion. Mehdi Allam a gagné la finale du championnat de France de sambo cadet à Ceyrat en Auvergne. A noter aussi la médaille de Manelle Guerrouj dans la catégorie minime le samedi 11 mars.

5 Mardi 28 février

Les assistantes maternelles du RAM ont été invitées au Multi-accueil pour fêter le carnaval : danse, costumes et rire étaient de la fête !



Vendredi 3 mars

Les activités des vacances scolaires d'hiver de l'accueil de loisirs se sont clôturées par une fête déguisée à l'occasion de Mardi Gras.



Dimanche 19 mars

Les membres du Conseil Municipal et le public présent ont commémoré le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie marquant la fin de huit années de guerre entre la France et l'Algérie.



« Un numéro spécial sport ?
Le sport, c'est mieux d'en faire...
On peut aussi en parler ou le regarder ! »
Yannik Ollivier

édito

La mémoire n'en fait qu'à sa tête... alors surtout que le temps passe.

Il n'est pas un Saint-Martinier qui ne se souvienne de la cité d'antan, avec ou sans nostalgie.

Il n'est pas un Saint-Martinier qui ne constate que la ville se rénove progressivement. « Reconstruire la ville sur la ville » est toujours de bon aloi.

Cela a permis à la commune de se doter de grands équipements nécessaires à une offre de service public de qualité – mairie, écoles, équipements sportifs, multi accueil, transport –.

Cela a permis de vivre mieux à Saint-Martin-le-Vinoux.

Il serait vain cependant de s'enfermer dans un angélisme, cette fois-ci de mauvais aloi.

Chacun sait que le « vivre ensemble » comporte souvent contraintes pour éviter les débordements qui nuisent à la tranquillité des personnes. C'est l'unique raison de la mise en place d'un plan sécurité dont on espère quelques résultats. Ce plan sécurité fera l'objet d'information et d'évaluation avant la période des vacances.

D'ici là, les Saint Martiniers pendant cette période électorale feront leurs choix... le bon choix sans aucun doute... Méfiez-vous cependant des prophètes et des démagogues qui ne savent insuffler que des rêves.

Le bref n° 277 Journal de Saint-Martin-le-Vinoux

• Directeur de publication :
Yannik Ollivier

• Rédaction et photos :
Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux,
Philippe Napolitano, DDT, l'ONF et le SDIS,
Le Dauphiné Libéré

• Conception graphique :
happydesign

• Impression :
Imprimerie des Eaux Claires
Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale

• Dépôt légal à parution

Le chiffre du mois

24

c'est le nombre de sports différents
proposés par les associations
de la commune

Yannik Ollivier
Maire de Saint-Martin-le-Vinoux



Photo 1 :
Entraînement des jeunes au basket avec Youness, animateur municipal

Photo 2 :
Les adeptes du Tai Chi Chuan soignent leur équilibre

Photo 3 :
Nouveau : école de pagaie dès le printemps prochain à l'Étang Pique-Pierre

Photo 4 :
Dernières indications avant le début du match !

Photo 5 :
L'éveil au sport commence dès le plus jeune âge.

Le sport, c'est comme on veut et quand on veut !

A Saint-Martin-le-Vinoux, le sport est une priorité.

Avec un gymnase communal, de nombreux équipements sportifs intercommunaux, l'Amicale Laïque – plus importante association de la Ville –, des clubs aux disciplines toutes aussi variées les unes que les autres (et la montagne !)... autant dire que les Saint-Martiniens ont de quoi faire. Gage de santé, de bien-être, de vitalité, générateur de sociabilité, de convivialité, de « vivre ensemble », le sujet méritait bien un numéro spécial.

Faire du sport ? Mais pourquoi ?

Nous le savons tous, la pratique du sport comporte de nombreux avantages, tant pour la santé physique que psychique. Pour cela, nul besoin de s'astreindre à des entraînements épuisants ou de chercher à devenir une « bête de compétition ». Il suffit de

consacrer un peu de temps, une ou deux fois par semaine, à une activité physique quelque peu soutenue. Les bénéfices s'en feront rapidement sentir. En voici quelques-uns.

Le sport, associé à une bonne hygiène de vie, aide à perdre du poids, c'est une évidence. Pour cela, il suffit de

parvenir à une balance énergétique négative en dépensant plus de calories que son apport alimentaire. Et pour obtenir un résultat durable, il faut aussi entretenir une pratique sportive régulière : faire du sport intelligemment, varier les plaisirs, se faire plaisir. Si l'on ajoute quelques comportements de bon sens comme

emprunter l'escalier au lieu de l'ascenseur ou marcher dès que c'est possible ; si l'on consomme du thé vert, de la vigne rouge ou du maté pour améliorer son drainage, on vit un quotidien plus sain et on garde la ligne sans grands efforts.

Une activité sportive représente également un excellent remède au stress, l'un des maux les plus importants d'une époque caractérisée par des sollicitations incessantes, des situations professionnelles souvent précaires et une sédentarité sans cesse accrue. L'homme a toujours été soumis au stress, état de réaction au danger qui libère des hormones stimulantes pour réagir avec plus d'efficacité. Lorsque nous étions à l'état sauvage, il nous était très utile ; mais aujourd'hui,

il devient néfaste. Pendant l'activité physique, le cerveau produit une substance calmante, les endorphines, qui renforce notre résistance face aux épreuves. Fini le stress !

Autre calamité contemporaine, le mal de dos. Plus de 70 % de la population française est concernée. Torsions, tensions, rotations... cette magnifique mécanique qu'est notre dos nous offre un potentiel dont nous ne sommes pas conscients tant nous l'utilisons sans y penser. Pourtant, si nous n'y prenons pas garde, il s'affaiblit, se raidit ; et si l'on ajoute le vieillissement naturel, on comprend bien vite qu'un peu d'action nous ferait le plus grand bien ! Donc, faisons du sport pour entretenir notre dos, mais pas n'importe lequel. Il faut choisir une

L'intercommunalité pour le sport

Le SIVOM du Néron regroupe Le Fontanil-Cornillon, Mont-Saint-Martin, Provèzieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Egrève et Saint-Martin-le-Vinoux. Parmi ses compétences, les équipements sportifs et les clubs intercommunaux (voir ci-dessous). Toute les décisions sont prises à l'unanimité, et selon Frédéric Calvo : « Nous avons des différences, mais nous formons une bonne équipe. » En ce moment, un grand projet mobilise le SIVOM : la construction de la piscine intercommunale à Fiancéy, dont le permis de construire sera bientôt déposé. Mais le SIVOM, ce sont aussi des subventions, la mise à disposition et l'entretien d'équipements, ou encore l'organisation de tournois.

2 Rochers Football Club

Le 2 Rochers Football Club est né en 2007 de la fusion de trois clubs cantonaux pour répondre à une logique de concentration de moyens et de groupement des bénévoles. Tout a commencé avec le FC Buisserate, fondé en 1934 par des cheminots, et qui fut à l'époque leader du bassin grenoblois. Puis vint le club de Saint-Egrève, suivi quelques années plus tard par celui du Fontanil-Cornillon. Aujourd'hui, les dimensions éducative, interculturelle et intergénérationnelle sont au cœur de la philosophie du groupe. Comme l'indique son président, Jean-François Périnel : « Le foot est un sport de plein air, physiquement et techniquement très complet. On joue en équipe, avec ses forces et ses faiblesses, mais aussi avec sa tête. » Ainsi, pour les jeunes comme les seniors, il s'agit d'adopter un comportement positif au service de tous.

Les équipes de tous âges, féminines et masculines, du 2 Rochers Football Club, s'entraînent à Saint-Egrève, au Fontanil-Cornillon et à Saint-Martin-le-Vinoux. Et si elles participent régulièrement à des compétitions locales, les résultats ne sont pas prioritaires. Le principal réside dans cette ambiance conviviale et familiale.

Contact :
26 Rue Rif Tronchard, 38120 Fontanil-Cornillon
Tél : 04 76 75 07 41
www.2rfc.org

Rugby Club Chartreuse Néron

Le Rugby Club Chartreuse Néron célébrera ses vingt ans en septembre prochain. Il a été fondé par le regroupement des clubs du Fontanil-Cornillon (le FOC) et de la section rugby de l'USSE à Saint-Egrève. Il s'agissait à l'époque de réunir les forces des deux entités pour progresser. Mais son président, Jean-Yves Cadet insiste : « La compétition fait partie de l'apprentissage ; la victoire est une récompense, pas un objectif. » Car tous les jeunes ne deviendront pas Vincent Clair, qui a débuté à Saint-Egrève. Ainsi, la philosophie du club consiste-t-elle à amener chaque pratiquant à son meilleur niveau rugbystique, quel qu'il soit.

On peut commencer à pratiquer à partir de l'âge de 6 ans. Dès 8 ans, les enfants s'entraînent deux fois par semaine : une séance collective et une séance de technique individuelle, dont la particularité, depuis deux saisons, consiste à réunir les rugbymen en herbe par niveaux et non par âge.

Les entraînements se déroulent au stade de la Mairie, à Saint-Egrève, au stade Vincent Clair au Fontanil-Cornillon et à l'annexe de l'ensemble sportif Jean Balestas.

Contact :
4 Rue des Mails, 38120 Saint-Egrève
Tél : 04 76 75 04 11
www.rccnrugby.com



Photo 1 :
Le hand : une des douze activités proposées par l'Amicale Laïque

Photo 2 :
Les membres du Vélo Club en randonnée

Photo 3 :
Le plein de médailles pour la section sambo

Photo 4 :
Les pongistes en plein entraînement

Photo 5 :
Parcours acrobatique pour les membres de Serlin Trail dans la forêt communale



pratique douce, non traumatisante, et suivre deux objectifs : conserver ou redévelopper une musculature de soutien, et pratiquer des étirements.

Au fait, comment dormez-vous ? Savez-vous que 40 % des Français présentent un trouble du sommeil et que 22 % souffrent d'insomnie ? Le stress et un quotidien le plus souvent sédentaire ne sont pas les meilleurs amis du repos nocturne ; et les sollicitations permanentes des télévisions, ordinateurs, tablettes et autres consoles nous encouragent à nous tenir éveillés. En pratiquant une activité sportive, nous accumulons une bonne fatigue physique grâce à une dépense musculaire suffisante : la nuit s'annonce réparatrice. En se glissant sous les draps dans un lit confortable, le corps s'apprête à vivre toutes les opérations internes qui s'accomplissent pour une bonne régénération.

L'Amicale Laïque, artisan du sport à Saint-Martin-le-Vinoux

A Saint-Martin-le-Vinoux, le sport est notamment porté par l'Amicale Laïque. L'idée des Amicales Laïques est issue de la loi de 1905 – séparant l'Eglise et l'Etat – ainsi que de l'esprit du Front Populaire. Au départ, l'objectif consistait à compléter l'éducation des enfants : du sport pour les garçons et de la cuisine pour les filles (un peu

sexiste, n'est-ce pas ?). Mais l'esprit citoyen du mouvement était déjà là, et il le reste. Il s'agissait – et il s'agit toujours – d'une véritable laïcité au sein de la république. L'Amicale Laïque de Saint-Martin-le-Vinoux est née en 1937. En ses débuts, elle a proposé des actions autour de la culture et notamment du théâtre. Puis ces pratiques ont été prises en charge par le FAL (Foyer Arts et Loisirs), et l'Amicale Laïque s'est concentrée sur le sport. A part les prestataires, tout le monde est bénévole. L'idée consiste à démocratiser les activités physiques. Loin du professionnalisme, le plaisir est au centre. Le sport loisir, le sport comme moyen de s'épanouir, de se sociabiliser. Notamment pour les jeunes. Car si un enfant a des problèmes à l'école, il peut se réaliser dans le sport. Et mieux, le sport peut représenter une possibilité pour lui de trouver ou retrouver un équilibre.

Depuis plus de 20 ans, Roger Joubert, président, est le garant de cet esprit. Il affirme : « Je cherche à conserver les valeurs d'origine, ces valeurs tellement précieuses dans l'espace républicain. » Pour l'Amicale Laïque de Saint-Martin-le-Vinoux, le sport c'est avant tout se faire du bien. Autour du sport, ou au cœur du sport, il y a du lien social, des opportunités de faire tomber les barrières, des occasions de rencontrer celui ou celle

qu'on ne rencontre pas au quotidien : de la mixité. Face au sport, nous sommes tous égaux. Alors, pour l'équipe de l'Amicale Laïque, l'empathie est un maître mot. Comprendre la situation de chacun, s'adapter et proposer des solutions pour accéder à une des activités proposées. Et elles sont nombreuses ! Du badminton au sambo en passant par la gymnastique (enfants, adultes ou douce), du pilates au handball, sans oublier le karaté do yamatokan, la natation, le ski, le tennis de table ou le yoga, l'Amicale Laïque de Saint-Martin-le-Vinoux propose un véritable patchwork d'activités, toutes plus plaisantes les unes que les autres.

Cependant, pour faire fonctionner cette organisation, il doit y avoir une véritable complémentarité entre la commune et l'Amicale Laïque. L'outil le plus remarquable en est le gymnase Pierre Mendès-France. Pendant les trois ans qui ont suivi l'incendie du précédent édifice, l'association a eu du

mal à poursuivre sa mission. Mais depuis que le gymnase existe, elle y trouve sa place. Pour Roger Joubert, « c'est un espace à la bonne taille pour la commune ; sa conception laisse la possibilité de pratiquer des disciplines grand public ou plus confidentielles grâce à la salle Bergonzoli. » Et qu'il soit sous la responsabilité de la Ville offre à l'Amicale Laïque un accès plus simple.

L'Amicale Laïque de Saint-Martin-le-Vinoux reste une structure artisanale, qui tient le cap contre le professionnalisme et le sport spectacle. Ce système associatif et profondément ancré dans les valeurs de la république met le sport à la disposition de chacun grâce à des prix très modestes et des abonnements à l'année. Si aujourd'hui les adultes représentent près de 65 % des adhérents, les jeunes et les enfants y sont les bienvenus. C'est la vocation de l'Amicale Laïque. ▀

Frédéric Calvo
Conseiller municipal au sport



« A Saint-Martin-le-Vinoux, nous voyons le sport comme un outil de développement personnel et collectif. Mens sana in corpore sano (un esprit sain dans un corps sain). Le sport favorise aussi l'apprentissage des règles du jeu, du fonctionnement d'équipe, du respect de l'autre. »

La montagne pour tous

Saint-Martin-le-Vinoux est une ville adossée à la Chartreuse. Et même mieux, elle court sur son parc régional, superbe espace préservé de l'agglomération. En quelques minutes, on se retrouve dans le cadre apaisé d'une nature magnifique. Profitez-en !

Les sentiers métropolitains

Autrefois appelés « Randonnées Sipavag », les sentiers métropolitains sont accessibles à tous, proches du tram et encore plus des deux lignes de bus qui desservent les hauts de la commune. **11 km de sentiers de tous niveaux**, balisés et renommés pour leur beauté ainsi que pour la qualité de leur faune et de leur flore. On peut s'y rendre librement, utiliser la plaquette des randonnées jointe à ce journal, télécharger des cartes sur le site de Grenoble Alpes Métropole ou participer à des randonnées accompagnées (là aussi, rendez-vous sur le site de La Métro).

A pieds, à VTT, à cheval ou même à dos d'âne, il y en a pour tous les âges, tous les goûts et toutes les envies !



Envie d'escalade, ou d'alpinisme ?

Saint-Martin-le-Vinoux est une destination très connue des grimpeurs de Grenoble et de ses environs. Il existe plusieurs sites d'escalade répartis en deux catégories. D'une part, les « sportifs », bien équipés et dédiés aux pratiquants plus prudents ; d'autre part, les « terrains d'aventure », pour les plus aguerris. Il est possible d'obtenir davantage d'informations sur le site de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade. Quant aux alpinistes, ils trouveront leur bonheur en s'attaquant à la traversée des arêtes du Néron. Accessible à tous moments lorsque les conditions climatiques sont favorables, elle demande cependant de posséder un certain niveau, le pied sûr, et un bon matériel d'escalade.



MISES EN GARDE



ESCALADE ET ALPINISME

Parmi les sites d'escalade et d'alpinisme, signalons que le site des Lames est toujours interdit à la grimpe. En effet, des chutes de blocs subsistent. L'emprunter serait un gros risque.



RANDONNÉES

Les marquages bleus ne sont pas contrôlés. Ils entraînent les promeneurs sur les sentiers du vertige qui sont notamment formellement déconseillés aux familles. Ces sentiers peu ou pas entretenus représentent un danger.



Entre 12 h et 14 h, on pratique le "stretch dynamic" ou la zumba avec l'Amicale du personnel.



Partage et plaisir pour les tout-petits à la découverte du kin-ball

Avec la commune, sportez-vous bien à tous les âges !

Le sport à l'école

Tout au long de l'année scolaire, la commune sollicite les services d'une ETAPS (Educatrice Territoriale des Activités Physiques et Sportives), Marielle Kober. Elle propose des activités sportives aux enfants des quatre écoles maternelles et des quatre écoles élémentaires de la Ville. Natation (à partir des grandes sections), ski, gymnastique ou sports collectifs ; mais également d'autres pratiques très appréciées des élèves, comme la course d'orientation ou le kin-ball, un sport canadien qui se joue à trois équipes, avec un gros ballon. Outre l'exercice physique toujours bénéfique, les enfants sont sensibilisés au respect des règles et de l'arbitre, et plus généralement à ce qu'inclut l'authentique esprit sportif.

Périscolaire

Dès la sortie de l'école, à 15 h 45, les enfants inscrits à l'atelier sport sont pris en charge par Marielle Kober, notre ETAPS, ou par une association sportive, qui dispense une initiation à l'escrime ou au badminton. Ensemble, ils se dirigent vers leur lieu de loisir. Moment d'échanges et de discussion. Ensuite, les activités débutent. C'est au choix, sur suggestions de Marielle. Certaines sont identiques à celles proposées à l'école ; d'autres sont moins « académiques » : saut à la corde ou jonglage figurent parfois au programme. Les séances se déroulent jusqu'à 17 h, dans les gymnases Pierre Mendès-France ou Jeannie Longo, ou encore dans les écoles. L'ambiance est à la convivialité, mais aussi au respect de l'autre, quitte à modifier légèrement certaines règles : par exemple, au foot, les contacts ou les tacles sont interdits. Du sport et de la détente encadrés.

Amicale du personnel : zumba, "stretch dynamic" et toning

Dépositaire d'une longue histoire, l'Amicale du personnel de Saint-Martin-le-Vinoux a repris vie il y a plus de vingt ans. Aujourd'hui présidée par Françoise ColLOT, elle s'est ouverte au grand public

(pas seulement aux habitants de la Ville) et propose trois activités toniques et en musique entre 12 h 30 et 13 h 15. Le lundi, adonnez-vous au "stretch dynamic", une discipline douce qui emprunte au pilates, au tai-chi-chuan et au yoga. Le mardi, laissez-vous tenter par les rythmes de la zumba, mi-danse, mi-gymnastique, sur des tempos sud-américains. Et le jeudi, le toning, qui se pratique avec des maracas semblables à de petits haltères, permet de renforcer tous les groupes musculaires. Dans la bonne humeur, on fait du sport presque sans s'en apercevoir.
Contact : Françoise COLLOT
• 04 76 85 14 50 • f.colot@smlv.fr

Le sport pour les jeunes

Le sport, c'est du lien social. Le sport, ce sont des valeurs : le respect, l'amitié, la convivialité ; mais également l'effort, le dépassement de soi, la persévérance et l'envie de progresser. Depuis le mois de septembre dernier, la commune propose des séances de basket et de foot en salle destinées aux 11 - 15 ans et animées par Youness El Jadyry. Les premières se déroulent le lundi soir au gymnase communal Pierre Mendès-France, et les secondes au gymnase intercommunal Jeannie Longo. Au delà de ces activités sportives fédératrices, c'est aussi l'occasion pour les animateurs municipaux de co-construire des projets divers liés à la montagne, la cuisine ou des sorties à vélo.

Gymnastique pour les seniors

Le CCAS de Saint-Martin-le-Vinoux organise des cours de gymnastique dédiés aux seniors et dispensés par un professeur d'EPS formateur en prévention des troubles musculo-squelettiques, tous les jeudis de 14 h 30 à 15 h 30 (hors vacances scolaires). Il s'agit de réunions d'une quinzaine de participants. Au delà de la stimulation du cerveau à travers la gestuelle, ces cours proposent de conserver les amplitudes articulaires pour évoluer avec aisance et en sécurité dans la vie de tous les jours.

Associations sportives : des opportunités

La Grue blanche déploie ses ailes

Dans la salle Bergonzoli du gymnase Pierre Mendès-France, Oualid Obeïd vous fait profiter des bienfaits du tai-chi-chuan, une discipline chinoise destinée à harmoniser les énergies du corps pour un meilleur équilibre. Le Tai chi propose également des exercices bénéfiques pour la mémoire et la concentration.
Rendez-vous les mercredis de 20 h 15 à 22 h (confirmés) et vendredis de 19 h à 21 h (tous niveaux).

Contact : Oualid Obeïd
• 06 83 27 70 99 • shindokarate@free.fr

Association sportive du collège

Depuis longtemps, cette association propose des activités sportives aux jeunes de la 6^e à la 3^e. Parmi elles, l'escalade, animé tous les mercredis de 13 h 15 à 15 h 15 au gymnase Pierre Mendès-France par Marie-Christine Vautrin. L'escalade, c'est avant tout une affaire de maîtrise de soi et d'attention à l'autre. La confiance mutuelle, l'organisation et le sang froid sont forcément au rendez-vous.

Vélo club

Le cyclotourisme est le sport loisir par excellence. Pas de compétition, aucun classement. Dirigé par Dominique Vanpouille, le vélo club est constitué d'un groupe masculin et d'une équipe féminine. Ces amateurs de plein air participent à des randonnées dans la région et organisent leur propre rassemblement annuel (Randonnée Saint-Martinière) - qui se déroulera le 8 avril. Convivialité, entraide et solidarité sont leurs maîtres mots.

Contact : Dominique Vanpouille
• 06 48 03 73 37 • dominique.vanpouille@hotmail.fr

Serlin trail

Association présidée par Maxime Peythieu, Serlin trail a mis en place trois pistes dédiées à la pratique du VTT sur le Rachais à Saint-Martin-le-Vinoux, dont deux doubles noires et une rouge très réputée dans la région. Faire du VTT, c'est évoluer dans un cadre forestier et agréable, mais aussi se procurer des sensations extrêmes ! Serlin Trail s'adresse à des pratiquants de tous âges, mais d'un niveau confirmé à expert.

Contact : Morgan Griveau
• 06 08 09 69 98 • morgan.griveau@hotmail.fr

Grenoble Alpes Canoë Kayak

Sous la houlette de Denis Aubertein, le GACK propose des activités en lacs et en rivières, en métropole... et ailleurs. Plaisir et sensations fortes assurés ! Initiation, kayak de descente, de rivière, de slalom, ou encore kayak polo (sport de ballon), le choix est vaste. Détail important : le matériel est mis à disposition des adhérents. Le GACK ouvre une école de pagaie sur l'étang de Saint-Martin-le-Vinoux, dès ce printemps 2017.

Contact : Denis Aubertein
• 04 76 51 56 02 • gack.kayak@gmail.com

Changeement pour la carte nationale d'identité

Depuis le 21 mars, les cartes d'identité sont traitées selon les modalités en vigueur pour les passeports biométriques, c'est-à-dire dans une mairie dotée d'un dispositif de recueil numérique et sécurisé. Sur tout le département de l'Isère, seules 26 communes sont habilitées, dont 9 sur l'agglomération grenobloise : Echirolles, Eybens, Fontaine, Grenoble, Le Pont-de-Claix, Meylan, Saint-Egrève, Saint-Martin d'Hères et Sassenage.

Vous avez la possibilité d'établir une pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr>. Vous conserverez le numéro de demande de carte d'identité que vous présenterez à la

mairie que vous aurez choisi pour déposer le dossier. Les communes vous accueilleront sur rendez-vous, prendront alors vos empreintes et vérifieront la complétude de votre dossier. La carte, une fois établie, sera à retirer dans la mairie où la demande a été faite. Les délais d'attente vont s'allonger, c'est pourquoi nous vous invitons à prendre vos dispositions suffisamment tôt pour ne pas être pris au dépourvu (vacances, examen...).

Contacts les plus proches :

- Hôtel de Ville de Saint-Egrève : 04 76 56 53 00
- Hôtel de Ville de Grenoble : 04 76 76 36 36.



Colis alimentaires cherchent bénévoles

Si vous avez envie de donner de votre temps, de rejoindre une équipe, d'établir un contact avec des personnes en difficulté à raison de quelques heures par semaine, renseignez-vous auprès du Centre Communal d'Action Sociale. Il recherche un chauffeur disponible le lundi à partir de 12 h 15 pendant les mois de mai, juin, juillet et août 2017.

Informations auprès du service Affaires Générales au 04 76 85 14 50.

Appel à projets

Conformément à sa politique agricole, la Métropole souhaite accompagner les projets collectifs d'associations pour la création de jardins et ruchers partagés. Il s'agit d'une aide financière à l'investissement au taux de 60% des dépenses HT et plafonnée à 5 000 €. 20 000 € seront répartis entre les projets sélectionnés.

La fiche de candidature est à télécharger sur le site internet de la Métropole et à envoyer à thierry.loeb@lametro.fr avant le 30 juin.

Plus d'informations au 04 76 59 59 32.

Nouveauté le Yin et le Yang à Saint-Martin-le-Vinoux



Un nouveau local de techniques thérapeutiques asiatiques a ouvert à Pique-Pierre. Différentes formations sont à votre disposition : acupuncture, massage Tui Na, pharmacopée, Qi Gong thérapeutique, diététique, psychothérapie.

Des cours sont également organisés : yoga, tai chi...

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.mtc-qiqong.fr ou appeler le 04 50 02 83 69.

Stages Vacances scolaires



DESSIN ET PEINTURE (avec le Foyer Arts et Loisirs)

POUR LES JEUNES DE 7 À 17 ANS

- Création de costumes surprenants venant de pays proches ou lointains de différentes époques.
- Les 18 et 19 avril de 9 h à 12 h
- Lieu : Atelier Morisot, Maison des Moais

THÉÂTRE (avec le Foyer Arts et Loisirs)

POUR LES JEUNES DE 7 À 17 ANS

- Jeux théâtraux : costume, gestuelle, sentiments et improvisation.
- Les 18 et 19 avril de 13 h à 16 h
- Lieu : salle Coluche, Maison des Moais

Tarif et informations - Foyers Art et Loisirs :

- demi-journée : 37 € / 35 € pour le 2^{ème} enfant / 33 € pour le 3^{ème} enfant (cotisation comprise).
- journée complète (dessin et théâtre) avec un pique-nique à apporter : 56 € / 54 € pour le 2^{ème} enfant / 52 € pour le 3^{ème} enfant (cotisation comprise).

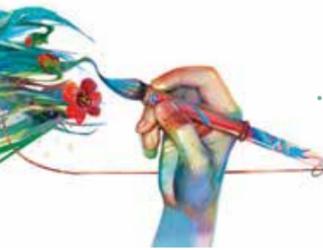
Informations au : 09 64 20 90 29

TERRE ET SOIE (avec l'Association Familiale)

POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 5 ANS

- Du 18 au 20 avril de 9 h à 17 h.
- Lieu : Atelier Giacometti, Maison des Moais
- Tarif : 6 € (par demi-journée) + adhésion de 10 €.

Plus de renseignements et inscription :
06 58 41 43 03 ou 06 10 95 84 73.



Exposition des Artistes locaux

En 2017, l'exposition des Artistes Locaux aura lieu **du 15 mai au 15 juin** dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Le thème retenu est « les animaux », un thème proposé par la bibliothèque Pierre Fugain pour le voyage lecture des écoles.

Peintres, sculpteurs, photographes, dessinateur... n'hésitez pas à vous inscrire auprès du service Culture et Associations au 04 75 85 14 50 ou par mail à culture@smlv.fr avant le 5 mai 2017.

Conseil municipal

Lundi 6 février 2017

> Budget, fiscalité et subventions 2017

Le Maire propose de maintenir strictement en 2017 les trois taux adoptés, soit :

- Taxe d'Habitation : 14 %
- Foncier Bâti : 27,92 %
- Foncier non bâti : 54,56 %

Le Conseil Municipal vote également **39 190 €** de subventions aux associations communales.

> Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat de la Métropole 2017-2022

Le Conseil métropolitain a décidé du projet de Programme Local de l'Habitat 2017-2022, qui est soumis aux 49 communes de la Métropole.

Le projet de PLH comporte :

- Un diagnostic territorial sur le fonctionnement du marché métropolitain du logement et les conditions d'habitat,
- Des orientations politiques en matière d'habitat pour les 6 prochaines années, telles que rendre le parc attractif, ou maintenir un niveau de production suffisant... assorti de 30 fiches d'actions thématiques,
- Des guides de programmation pour les 49 communes.

La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux émet un avis favorable, assorti de recommandations relatives tant à l'équilibre en logement social sur le territoire de la Métropole, qu'au souhait d'un parcours plus dynamique des résidents du logement social.



Prochain Conseil municipal :
• Lundi 15 mai à 19 heures.



Colore ta Ville revient en 2017 !

C'est un projet initié en 2016 par la Ville autour de l'art urbain. Les habitants sont invités à mettre de la couleur ensemble au Parc des Moais le samedi 20 mai de 14 h à 17 h.

ENFANTS ET ADULTES DE TOUT ÂGE SONT LES BIENVENUS pour participer à la décoration du parc, lors des ateliers créatifs :

- décoration de galets
- coloriage de mandalas géants
- fabrication de fleurs en laine

POUR PARTICIPER À CE PROJET, VOUS AVEZ DEUX POSSIBILITÉS :

- réaliser chez vous des bandeaux de laine de couleur vive en jersey ou point mousse (habillage de mobilier urbain), des fleurs en tricot, en crochet ou en tricoton.
- venir au rendez-vous hebdomadaire « Tricotons Ensemble » (salle Mandela, Maison des Moais), les mardis 11 avril, 2, 9 et 16 mai à partir de 14 h.

Pour toute information concernant les pièces à tricoter et les fleurs en laine à fabriquer, vous pouvez contacter le service Culture et Associations au 04 76 85 14 50 ou par mail culture@smlv.fr.

Théâtre gestuel et musical "Las Gojatas"

Jeudi 13 avril à 20 h à la Maison des Moais, venez assister à la pièce de théâtre gestuel et musical de la compagnie Douze pieds s'y poussent (Gest) sous le thème « Las Gojatas - Nos nuits sont plus belles que nos jours ».

Trois jeunes filles, des gojatas (prononcer gouyates), se retrouvent ce soir-là dans leur chambre à coucher. Elles ont du mal à trouver le sommeil. Rassurez-vous, elles trouveront bien mieux. Vous allez pouvoir passer la nuit avec elles, une nuit illuminée de leur imagination féconde et contagieuse.

Le burlesque au féminin, non verbal comme dans le cinéma muet, c'est rare. Un spectacle jubilatoire et sensible, un trio féminin solaire avec la lune pour témoin.

Tarifs : 7 € pour les plus de 21 ans, 3 € pour les moins de 21 ans, les étudiants de moins de 26 ans et les demandeurs d'emploi et 2 € pour les enfants de moins de 12 ans.
Réservation conseillée auprès du service culturel au 04 76 85 14 50.

Exposition à la Casamaures

Du 17 au 21 avril venez profiter de l'exposition ouverte aux visiteurs de 14 h à 17 h à la Casamaures.

Vous pourrez également participer à un stage de moulages en « or gris » ainsi qu'à leur aménagement dans les jardins de l'Orangerie.

Petit boulots d'été 2017, c'est reparti !

Un petit boulot de 20 heures de travail, uniquement le matin **du 7 au 25 août 2017**, ça vous tente ? Vous habitez la commune, vous avez entre 16 et 18 ans non révolus et vous n'avez jamais bénéficié de ce dispositif ?

Inscrivez-vous avant le 5 mai 2017 à la Mairie, 40 avenue Général Leclerc, Direction Solidarité et Affaires Générales au rez-de-chaussée.

Projet d'art urbain

Samedi 20 mai 2017 au Parc des Moais.

Prévention des incendies de forêt

Pour limiter les dommages que pourraient causer le feu aux personnes et aux biens et permettre l'accès des secours, le débroussaillage est **obligatoire et à votre charge avant le 1^{er} juin** chaque année sur :

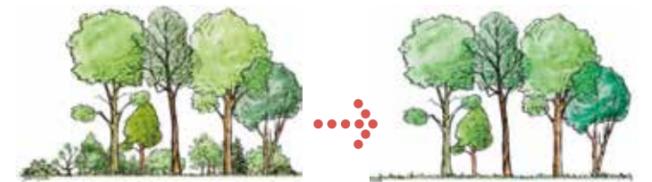
- les zones incluses dans les bois et forêts et celles situées à moins de 200 mètres de ceux-ci : aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 mètres et sur 3 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès.

Le rayon de 50 mètres dépasse souvent les limites de son propre terrain, il faut donc débroussailler chez le voisin. Pour autant, les droits de propriété doivent être respectés.

- La totalité de votre terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine (zone U) du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

Pour savoir si vous êtes concerné par cette obligation, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la Préfecture de l'Isère dans la rubrique Forêt à l'adresse suivante : www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural

Vous pouvez conserver des photos ou vidéos utiles en cas de litige et demander une facture s'il s'agit d'une entreprise.



BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX INTERDIT

La Préfecture a, par arrêté préfectoral, interdit le brûlage de déchets végétaux, très polluants, toute l'année sur l'ensemble du département ainsi que l'utilisation d'incinérateur individuel (arrêté n°2013-322-0020).

Pour vous débarrasser de vos déchets végétaux, deux solutions : vous pouvez les composter ou les apporter à la déchetterie de Saint-Egrève, 45 rue du Pont Noir.

Pour plus d'informations, contactez la Police Municipale au 04 76 85 14 50.

Tribune politique

Minorité municipale

"Ensemble construisons l'avenir"

UN REPLI SUR SOI INQUIETANT !

Longtemps ouverte sur la ville, la Buisseratte se referme sur elle-même ! Après celles déjà réalisées pour les résidences Merger, ICF, Pierre Semard, ... de nouvelles installations viennent encore un peu plus ceinturer et clôturer ce secteur de notre commune :

- intersection de la rue A. Blanchet et de l'avenue Général Leclerc fermée par une grille métallique !
- accès au parc Gonthier uniquement possible coté avenue Général Leclerc !

Jusqu'ou ira-t-on dans la logique de l'enfermement ? Paradoxalement ce n'est pas celle de la Métropole ... qui au contraire préconise à travers le PADD* 2017 : « ... de faciliter les cheminements les plus directs, les traversées des grands tènements fermés, ... d'améliorer la porosité des tissus urbains, des lotissements, ... de réduire les sources d'enclavement, les effets de coupure ... »

Que comprendre de cette contradiction de Mr le Maire de St-Martin-le-Vinoux et ... Vice-Président de la Métropole en charge du PADD* ?

Ce repli sur soi ... traduirait-il une absence inquiétante de solutions pérennes face aux problèmes que l'on connaît ?

(*) PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Minorité municipale

"Faire entendre la voix des travailleurs"

Nos intérêts de travailleurs

Nous le constatons chaque jour, face au coût de la vie, au montant des loyers, aux factures de toutes sortes, nos salaires, allocations et pensions doivent augmenter d'au moins 300 euros, et ne pas être inférieurs à 1800 euros net !

Contre le fléau du chômage, il faut interdire les licenciements et les suppressions d'emplois, et répartir le travail entre tous, sans perte de salaire.

En 2016, les actionnaires des entreprises du CAC40 ont engrangé 75 milliards de profits. Avec une telle somme, on pourrait embaucher plus de deux millions de salariés correctement payés.

Nos emplois, nos salaires et nos retraites doivent passer avant les dividendes des actionnaires. Et pour cela, nous devons pouvoir contrôler les comptes des entreprises sans risquer d'être licenciés.

Oui, travailleurs, nous avons des intérêts à défendre. Et il faudra les défendre collectivement, quelles que soient notre situation, notre nationalité ou la couleur de notre peau !

Contact : www.lutte-ouvriere.org
<http://christine-tulipe.blogspot.fr/>

Majorité municipale

"Saint Martin-le-Vinoux à cœur"

Le nouveau PLH

Le conseil municipal du 6 février dernier a approuvé le projet de Programme Local de l'Habitat 2017-2022 qui fixe les grandes orientations de la Métropole en matière de logement : rendre le parc existant attractif, maintenir un niveau de production suffisant et agir sur l'équilibre social du territoire en diversifiant l'offre et les orientations d'attribution. Pour les 6 prochaines années, les actions à engager représentent 87 millions d'euros en investissement et 17 millions en fonctionnement.

A Saint-Martin-le-Vinoux, nous avons encouragé la production de logements neufs, de qualité, en accession à la propriété. Ce type d'offres faisait, jusqu'ici, grandement défaut sur la commune, obligeant les Saint-Martiniens à s'installer ailleurs. Et si la Ville entend conserver 25% de logements sociaux, elle souhaite que les autres communes rattrapent ce taux pour équilibrer le parc social sur l'ensemble du territoire.

Elle milite également pour un parcours du logement social plus dynamique, adapté à la composition familiale et qui puisse évoluer vers l'accession maîtrisée.



toutes les infos pratiques en détail sur
www.saint-martin-le-vinoux.fr

Hôtel de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

> Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 15 et de 13 h à 17 h

> Téléphone : 04 76 85 14 50

> Courriel : mairie@smlv.fr

Théâtre gestuel, musical, burlesque, féminin
et non verbal comme dans le cinéma muet

Las Gojatas

Nos nuits sont plus belles que nos jours

Compagnie Douze pieds s'y poussent (Gest)



Réservation conseillée
04 76 85 14 50

JEUDI
13
avril
2017
20h

SPECTACLE FAMILIAL DÈS 8 ANS

Durée > 1h • Tarifs > 7€ / 3€ / 2€
Lieux > Maison des Moais

Agenda

Samedi 8 avril

- Randonnée Saint Martinière du Vélo Club
> à 8 h - Salle festive de la Maison des Moais
- Stage de yoga par l'Amicale Laïque,
> de 9 h à 12 h 30
Gymnase Pierre Mendès-France

Jeudi 13 avril

- Théâtre Las Gojatas
> à 20 h
Salle festive de la Maison des Moais

Vendredi 14 avril

- Audition du Foyer Arts et Loisirs
> à 19 h 30
Salle festive de la Maison des Moais

Dimanche 23 avril et 7 mai

- Élections présidentielles
> de 8 h à 19 h
Dans les 4 bureaux de vote communaux

Dimanche 30 avril

- Journée nationale du souvenir des victimes
et héros de la déportation
> à 11 h 30 - Place du Village

Vendredi 12 mai

- Concert All That Jazz ! Musicals
> À 20 h 30
Salle festive de la Maison des Moais

Pharmacies de garde

1^{er} au 7 avril

La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre Commercial "la Pinéa" - Saint-Egrève

8 au 14 avril

Brossier-Cohen - 04 76 75 49 33
121C, Av. G^{al} Leclerc - Saint-Martin-le-Vinoux

15 au 21 avril

Charmettes - 04 76 75 26 73
Centre C^{ial} « Les Charmettes » - Saint-Egrève

22 au 28 avril

Casadella - 04 76 75 24 84
61 bis Av. Général de Gaulle - Saint-Egrève

29 avril au 5 mai

La Monta - 04 76 75 60 69
Place Pompée - Saint-Egrève